



Information pour la patiente consultant pour l'ECHOGRAPHIE du troisième trimestre

Qu'est-ce qu'une échographie ? L'échographie est une technique médicale qui permet l'exploration du corps humain selon un procédé utilisant les ultrasons. Cet examen est proposé à toutes les femmes enceintes mais il est facultatif. Les examens échographiques sont en partie remboursés par la sécurité sociale.

Comment se déroule l'examen ? Il est souhaitable d'avoir la vessie vide. Pour faire cet examen, une sonde est posée sur la peau de votre ventre après étalement d'un gel destiné à favoriser le passage des ultrasons. Dans certaines circonstances, il est nécessaire d'introduire un capteur dans le vagin afin d'être plus proche des structures fœtales que l'on souhaite étudier, ce qui n'est ni douloureux, ni dangereux. Dans ce cas, le capteur est placé après désinfection dans une protection à usage unique. Cette protection est le plus souvent en latex : **si vous êtes allergique au latex** prévenez la secrétaire et l'échographiste car des incidents ou des accidents peuvent se produire. Les conditions d'examen peuvent nécessiter un changement de position (allongée sur le côté ou sur le dos les poings fermés sous les fesses, utilisation d'un coussin). Le médecin ou la sage-femme vous fera part de ses constatations lorsque l'examen sera terminé, moment où vous pourrez lui poser toutes les questions que vous désirez. A l'issue de l'examen, un compte-rendu vous sera remis, accompagné des clichés correspondants. Un autre exemplaire est destiné à votre médecin afin que la transmission de l'information soit parfaite.

Cet examen médical nécessite vigilance et concentration. Ce n'est pas un spectacle. De plus, des informations médicales concernant la santé de votre bébé sont délivrées. En conséquence, un seul accompagnant est accepté lors de cet examen, et la présence des enfants n'est pas autorisée.

A quelle date ? La troisième échographie doit avoir lieu de préférence à 32-34 semaines d'aménorrhée.

A quoi sert l'échographie du troisième trimestre ? Il y a quatre objectifs majeurs pour une échographie au troisième trimestre.

- Apprécier la vitalité et le bien-être du fœtus par la perception de son activité cardiaque et le contrôle de ses mouvements actifs.
- Evaluer sa croissance, une estimation du poids est réalisée, elle a une précision de plus ou moins 10% pour les fœtus de poids normal, de plus ou moins 15% pour les "gros" fœtus. Cette estimation ne permet pas de prévoir le poids de naissance du bébé, car il n'est pas possible de prédire la date de l'accouchement, qui est considérée comme normale de 37 semaines à 41 semaines et 3 jours. Par ailleurs certains fœtus s'arrêtent de grossir et ce sont ceux qui vont naître le plus tôt, d'autres accélèrent leur croissance et ce sont ceux qui naissent le plus tard.
- Analyser l'aspect du fœtus et la structure de ses organes internes. De très nombreuses malformations sont détectables et l'amélioration du matériel accroît régulièrement le dépistage. Tout bilan, même réalisé avec compétence, comporte des limites, notamment dans certaines conditions telles qu'une paroi abdominale trop épaisse, la position du fœtus ou la date inappropriée de l'examen provoquant une mauvaise appréciation des mesures effectuées. Certaines malformations ne peuvent tout simplement pas être vues. L'échographie n'est pas infaillible, elle permet de détecter environ deux tiers des malformations. Si une anomalie est suspectée, il peut vous être proposé d'autres examens pour infirmer ou confirmer celle-ci. Parfois, l'anomalie ne sera pas confirmée ou sera mineure et pourra disparaître au fil des semaines. Si le diagnostic est confirmé, l'équipe médicale vous donnera les explications nécessaires et vous orientera au mieux. Ce ne sont pas les mêmes anomalies qui sont décelées aux différents examens c'est pourquoi il y a en France un consensus pour réaliser une échographie à chaque trimestre. Au troisième trimestre, l'examen est plus focalisé sur le cerveau, le cœur, les intestins et les reins qui sont souvent mieux visibles car ils sont plus gros, et certaines de leurs pathologies ne se révèlent qu'au troisième trimestre. Par contre la face et les membres sont souvent mal visibles, mais leurs pathologies sont la plupart du temps déjà visibles au deuxième trimestre
- Observer l'environnement du fœtus : l'abondance de liquide amniotique dans lequel il baigne et la position du placenta. La position du cordon est par contre très variable et il n'est ni possible ni souhaitable de dépister la position du cordon autour du cou ou non. De même la position fœtale peut encore changer avant l'accouchement mais elle est contrôlée par l'obstétricien ou la sage femme en début de travail

L'échographie 3D ne fait pas partie de l'examen de dépistage. C'est un procédé sans danger, qui aide au diagnostic dans certaines circonstances, après un dépistage pratiqué en échographie classique en 2D. L'échographie 3D n'est pas obligatoire. Quand cela est possible, selon de la position du fœtus, l'échographiste peut essayer de vous montrer son visage.